

Ecole publique de Roz-Landrieux
5, rue de l'église
35120 Roz-Landrieux
02.99.48.03.48
ecole.0350438L@ac-rennes.fr

Procès-verbal du conseil d'école du jeudi 17 juin 2024

Personnes présentes : Mme Poirier, M. Lecocq, Mme Cornée, Mme Pouquine, Mme Glénot, Mme Leblay (représentant(e)s des parents d'élèves) ; M. Mainsard (maire), Mme Ridard (adjointe au maire) ; M. Robinault (DDEN) ; Mme Michel, Mme Robert, Mme Le Bihan, M. Le Calvez, Mme Barotte, Mme Suteau, (enseignant(e)s) et M. Lebeslour (directeur).

Personnes excusées : Mme Jallat, Mme Clément, Mme Lopin, Mme Métairie, Mme Rabet, Mme Lohez Coudé, Mme Amis, Mme Loiseau, Mme Lefort-Oger.

Rédacteur du compte-rendu : Loïc Lebeslour

Préambule

Une nouvelle enseignante est présente et nous rejoindra à la rentrée prochaine : Morgan' Suteau arrive de Saint-Briac-sur-Mer en remplacement de Julie Robert qui part à l'école publique de Tréffendel afin de se rapprocher de son domicile.

1. Approbation du procès-verbal du premier conseil d'école

Le procès-verbal du conseil d'école du mardi 15 février 2024 est approuvé.

2. Bilan de l'année 2023/2024

L'année s'est passée sans problème majeur, dans un climat serein.

Parmi les projets marquants cette année :

Île-de-Batz : séjour réussi malgré une météo capricieuse. Projet important dans la vie de l'école qui sera probablement renouvelé dans deux ans. Coût total : 20692,08€.

Poney : Six séances à Plerguer. Coût total : 1863,84€.

Piscine : presque tous les élèves de l'école sont allés dix fois à la piscine, de la moyenne section au CM2. Entièrement financée par la com'com. Les enseignantes de la maternelle appellent les parents à passer l'agrément natation afin d'accompagner les élèves dans le bassin.

Dix jours sans écrans : une enquête préalable réalisée auprès des élèves de l'école élémentaire (65 enfants) révèle les informations suivantes :

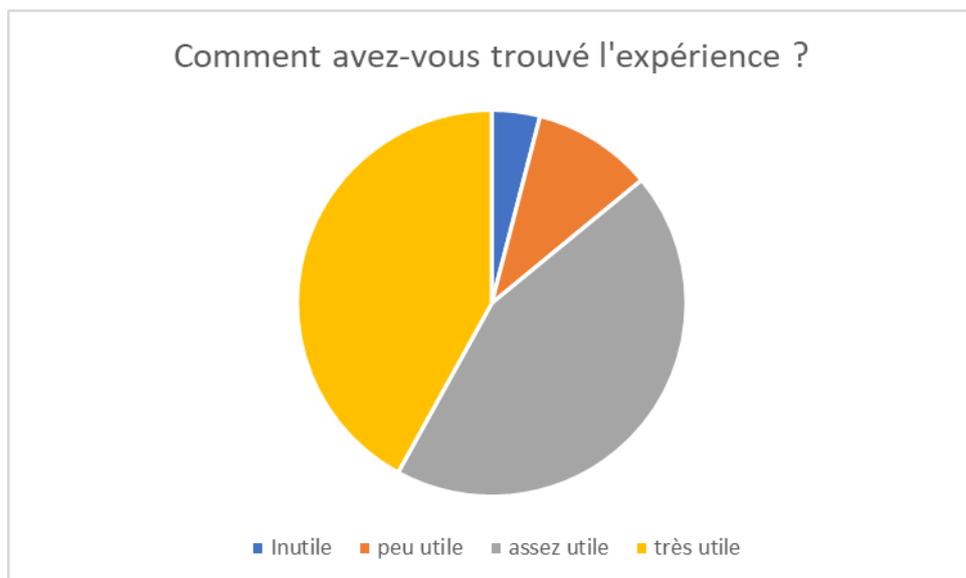
- 1 seule famille n'a pas la télé à la maison ; 19 familles ont une seule télé, 18, deux télévisions, 27 ont au moins 3 télévisions.
- 15 enfants auraient une télé dans leur chambre.
- 27 enfants regardent des écrans le matin avant d'aller à l'école, 19 en prenant leur petit déjeuner, 40 en dînant, la plus grosse consommation d'écran étant après la classe, et les mercredis et week-ends.
- La majorité des enfants pensaient que le défi serait difficile, voire très difficile à relever.

Une enquête a été réalisée auprès des parents après le défi, 51 parents sur 73 y ont répondu. Elle montre que ce défi a permis d'augmenter le temps d'activité sportive des enfants, leur temps à lire, le temps passé à table et a permis d'améliorer les échanges au sein de la famille. Le temps d'écran a énormément diminué pendant le défi mais a repris son cours ou a un peu diminué après. Une majorité de parents a participé au défi et a diminué sa consommation d'écran (45/51). **86% des parents qui ont répondu au questionnaire jugent ce défi très utile ou utile.** Certains parents ne l'ayant pas trouvé utile ou peu utile sont des familles déclarant consommer peu voire pas d'écran.

Les parents ont constaté une amélioration des échanges au sein de la famille, ils ont apprécié de voir leurs enfants motivés à relever le défi, certains parents ont aimé voir leurs enfants responsables et enthousiastes pendant l'opération, d'autres ont apprécié de ne plus avoir à se battre pour faire cesser les écrans à leurs enfants, plusieurs ont trouvé que le climat familial était apaisé, l'ambiance plus calme à la maison, certains ont été surpris de voir leurs enfants s'occuper seuls. Certains parents ont constaté que leurs enfants avaient acquis des connaissances dans le domaine de la santé, notamment concernant la dépendance aux écrans. Des parents ont constaté qu'ils consommaient trop d'écrans eux-mêmes et ont découvert qu'ils en étaient dépendants. A l'inverse, quatre ou cinq familles ont exprimé consommer peu ou très peu d'écran habituellement, jugeant ce défi sans grande utilité pour eux, mais un de ces parents a jugé cette action indispensable : « *une belle initiative sociétale.* »

Points négatifs pour certains parents : difficultés à trouver des activités et à les renouveler, opposer un refus catégorique à ses enfants, certains faisant des « crises » pour avoir des écrans, défi trop longs, l'ennui, la météo défavorable.

Une famille a refusé de participer au défi, jugeant cette action inutile et la démarche de l'école intrusive.



Semaine de la sécurité routière : une semaine de vélo pour tous les élèves, conclue par un parcours pour les CP et les CE1 et une sortie en bruyère jusqu'à Lillemer pour les CE2, CM1 et CM2.

Découverte du marais noir à Châteauneuf : CE2, CM1 et CM2. Découverte de la faune et de la flore. Deux sorties en hiver et au printemps. Financée par la fédération de chasse. Coût du transport : 668,08€.

Maison de la poésie : une poète est venue dans la classe de CE2/CM1. Olivia Tapiero, poète québécoise, est venue faire écrire des poèmes aux élèves. Deuxième année que notre école y participe. Coût : 50€.

Les petits champions de la lecture : Madeline, CM1, a participé à la finale départementale à Bécherel en avril. Deuxième année que notre école y participe.

Visite de la mairie pour les délégués : les huit délégués sont venus poser leurs questions à M. le maire, ont visité la mairie et les services techniques avec des adjoints au maire. Ils ont rendu compte de leur visite à leurs camarades en classe. Première expérience riche d'apprentissages.

Fête des gens qu'on aime. Deuxième édition organisée par Anne et Camille à la maternelle. Cette année, une exposition des travaux des élèves était organisée sur le thème des animaux, dans la salle de motricité. De nombreux parents et familles sont venus à l'école, invités par les élèves.

Rencontre littéraire des CP au lycée professionnel de Dol. Lecture offerte d'un kamishibai construit par les lycéens. Financé par le TER.

Intervention de Laura Lion pour les CE1. Pendant deux jours, l'illustratrice jeunesse est venue faire dessiner des bonshommes « loufoques » aux élèves de CE1, dans le cadre du festival Môm'en baie organisé par la communauté de communes de Dol. Financé par le TER.

Carnaval. Réunion des deux écoles et défilé dans le bourg.

Cross des CM au collège Paul Féval, remporté par nos élèves.

Dictée des CM avec le club des seniors détente et bonne humeur, à l'initiative de sa présidente Renée Coudé. Un bon moment de convivialité et d'apprentissage.

Détection de la scoliose et autre problème du dos : intervention d'une **kinésithérapeute** pour les 16 CM1, dans le cadre du TER, financée par la caisse primaire d'assurance maladie.

Correspondance scolaire des classes de maternelle avec une école de Saint-Malo.

Intervention de l'association « *Lire et faire lire* » dans les classes de maternelle.

Deux **jardins** : à la maternelle, plantation et décoration d'une petite parcelle mise à disposition par la mairie au bout de la cantine/garderie. A l'école élémentaire, autour de la salle Rigourd, géré par Delphine et ses CP.

Sortie des maternelles à la **médiathèque** de Dol en juin.

Sortie en **forêt** de Tressé (maternelle) en juin.

Olympiades. Les olympiades et olympuces auront lieu le vendredi 28 juin. Les deux écoles se réunissent, la maternelle le matin et les plus grands, l'après-midi. La mairie réunit des bénévoles afin d'encadrer les enfants. Les enseignant(e)s animent des jeux. Tous les enfants pique-niquent ensemble le midi.

Fête de l'école le 30 juin. Organisée par l'amicale laïque.

Sortie de toute l'école à **Meillac** le 1^{er} juillet, autour d'une exposition d'art et avec un pique-nique.

3. Explo'santé : Victoria Pieraterens de la ligue contre le cancer.

Victoria Pieraterens ne pouvait pas être présente ce soir, elle a préparé un message vidéo retransmis aux membres du conseil.

Les élèves de CM2 ont participé à ce programme depuis l'an dernier, visant à développer leurs compétences psycho-sociales. Ils poursuivront ce programme au collège Paul Féval l'an prochain.

Intervention très positive pour les élèves et le climat scolaire.

Lien vers le site de la Ligue contre le cancer : <https://www.ligue-cancer.net/nos-missions/outils-et-projets/Explo-Sante>

Les élu(e)s accueilleront volontiers Victoria Pieraterens quand elle les sollicitera.

4. Les effectifs : constats, prévisions et répartitions pour septembre 2024.

10 CM2 partent au collège : 5 à Paul Féval et 5 à Saint-Magloire.

Les 8 TPS ont fait leur rentrée, certains en juin.

A ce jour, dix inscriptions ont été enregistrées : 5 TPS, 3PS, 1 GS et 1 CM2.

Sauf inscriptions à venir, les effectifs sont les suivants : 5 TPS, 11 PS, 3 MS et 13 GS ; 13 CP, 16 CE1, 16 CE2, 10 CM1 et 16 CM2, soit un total de 103 élèves, 32 élèves à la maternelle et 71 à l'élémentaire.

L'organisation restent globalement la même avec toutefois un changement pour les CE2 qui seront répartis dans les classes de CM1 et de CM2, soit un CE2/CM1 et un CE2/CM2. La répartition des élèves sera annoncée avant le 5 juillet.

L'évolution de la courbe des effectifs est à surveiller de près. L'espoir repose sur l'arrivée du lotissement. La natalité diminue. La ministre de l'éducation nationale a annoncé vouloir revoir la carte des REP pour septembre 2025.

5. Liaisons GS/CP et CM2/6^{ème}

Comme chaque année, les élèves de grande section ont échangé leur maitresse en prévision de l'année prochaine. Camille a récupéré les CP tandis que les grands découvraient la grande école trois après-midis du mois de juin. Les parents ont été invités eux aussi à découvrir l'école élémentaire après une journée de classe.

Les CM2 ne pourront pas être accueillis au collège Paul Féval, ces derniers ne pouvant pas organiser l'accueil de leurs futurs élèves en raison de contraintes internes. En revanche, le collège Saint-Magloire organise des journées d'intégration pour leurs futurs élèves. Les parents d'élèves regrettent cette annulation.

6. Coopérative scolaire : états des finances.

A quelques jours de la fin d'année scolaire, les comptes de la coopérative scolaire affichent 8383,04€, desquels il faudra déduire certaines dépenses, de transport notamment.

Dépenses :

19330,08€ ont été dépensés pour les divers intervenants extérieurs : classe découverte, poney, poète.

5009,14€ ont été dépensés pour les transports. La dotation de la mairie est de 3724,00€ (38€ par élève). La différence a été puisée dans les dotations des années précédentes non dépensées.

352,57€ ont été consacrés à l'achat de petits matériels : ballons, tissus, petits meubles de rangement, bulbes...

102,03€ ont permis l'achat d'aliments pour la cuisine des maternelles.

254,20€ ont financé l'adhésion à l'OCCE et 27,20€ à l'assurance.

La vente des photos de classe a permis de récolter : 542,20€.

Recettes :

- Mairie : 4900,00€ (38€ transport + 12€ Noël).
- Amicale laïque : 9000,00€.
- Actions de l'école : 1102,00€ (calendriers + photos de classe).
- Parents : 5479€ (paiement classe découverte, participation cuisine...)

21779,30€ ont été récoltés.

26840,39€ ont été dépensés.

La différence est compensée par les excédents des années précédentes (année scolaire commencée avec 13444,13€).

7. Questions diverses

Les parents d'élèves indiquent que les photos individuelles sont décevantes cette année. Ils proposent de changer de photographe. La question sera vue par les enseignant(e)s.

Le fournisseur de repas à la cantine Convivio augmente ses tarifs. Cette augmentation devrait être répercutée sur le prix à payer par les parents. Les repas sont contrôlés par une diététicienne.

Le spectacle de Noël devrait avoir lieu le vendredi 20 décembre 2024.

Les enseignant(e)s avaient demandé qu'une partie de la pelouse autour de l'école maternelle soit clôturée afin de verdir la cour de récréation. Le premier devis est d'environ 10000€. D'autres devis sont demandés.

La commune a acquis des terrains dans les burons, afin d'aménager des mares pédagogiques et des espaces de promenade. Les écoles y seront les bienvenues. L'aménagement de cet espace est prévu pour l'été 2024.

Les écoles vont recevoir deux nouveaux photocopieurs. L'augmentation du nombre de photocopies couleurs, demandées par les enseignant(e)s, est en cours de négociation avec le prestataire.

Merci à tous d'avoir participé à ce conseil d'école.

Rendez-vous l'année prochaine.